Rôles et missions

Depuis le 1er janvier 2020, les communautés d'agglomérations et communautés de communes ont pris la compétence "eau et assainissement".



L'agglo Val Parisis est donc désormais en charge de la gestion du réseau des eaux pluviales et eaux usées sur l'ensemble des 15 communes.

Pour réaliser ses missions, elle fait appel à des délégataires de service public (DSP)

Le groupement FAYOLLE / STPE est titulaire du contrat jusqu'en juin 2027 pour tout le territoire sauf Frépillon qui est gérée par la SIAVOS et Bessancourt qui est gérée conventionnellement par le SIARE

Les rôles et missions de l'agglo, aidés par ces DSP sont multiples.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi

8h30-12h30 / 13h30-17h45

Vendredi

8h30-12h30

Contact

Service assainissement de Val Parisis

01 30 26 39 41

Liens utiles
Je voudrais signaler une anomalie sur le réseau d'assainissement